

COUPE de FRANCE

Compet'lib

Juin 2022
Organisation

SOMMAIRE

1. Présentation de la compétition
2. Hébergement, restauration, Transports
3. Protocole
4. Conditions financières
5. Contacts

PREAMBULE

La Coupe de France Compet'lib est une compétition créée par la Fédération Française de Volley qui s'adresse aux licenciés masculins et féminins détenteur d'une licence compet'lib, licence volley (hors pratique au niveau régional et national), licence fédération affinitaire + pass compet'lib.

Cette compétition est organisée par la FFvolley. L'organisateur, choisi par la Fédération, devra respecter ce cahier des charges.

OBJECTIFS DE LA COUPE de FRANCE COMPET'LIB

Offrir une compétition mixte pouvant réunir des licenciés qui ne participent plus à des compétitions de niveau régional ou national dans un esprit de convivialité et festif.

Les participants à la Coupe de France Compet'lib doivent être tout autant satisfaits de leur pratique sportive que du plaisir à partager d'intenses moments de convivialité.

1. PRESENTATION DE LA COMPETITION ET DES INTERVENANTS

La compétition comprend diverses phases qualificatives.

1.1. PHASE DEPARTEMENTALE

Les équipes s'inscrivent auprès du Comité Départemental de la FFvolley.

Le comité départemental :

- gère l'ensemble de cette phase à savoir les inscriptions, les journées banalisées pour la qualification à la phase régionale
- fixe la date limite d'inscription, détermine les journées réservées à la Coupe de France Compet'lib et la formule sportive de la phase départementale.
- communique avant le 11 avril 2022, à la Ligue Régionale, l'équipe qualifiée pour la phase régionale.

1.2. PHASE REGIONALE

La Ligue Régionale :

- organise la phase de qualification pour la finale de la Coupe de France Compet'lib
- détermine la date des journées réservées à la Coupe de France Compet'lib et la formule sportive de la phase régionale.
- communique avant le 2 mai 2022, auprès de la FFvolley, l'équipe qualifiée pour la phase finale.

1.3. PHASE FINALE

La phase finale se déroulera à les .. et .. juin 2022 (a priori week end de la VNL en France).

1.3.1 Qualification des joueurs et des équipes

Les 12 ligues métropolitaines disposent d'une place.

Par ailleurs les quatre places restantes sont attribuées selon les règles suivantes :

- Le Comité organisateur dispose d'un qualifié supplémentaire.
- Une place supplémentaire pour la Ligue ayant le plus de licenciés Compet'lib au 31 janvier de la saison en cours
- Une place supplémentaire aux deux Comités Départementaux ayant eu le plus grand nombre d'équipes inscrites lors de la phase départementale.

Les Ligues d'appartenance des équipes engagées sont garantes de la qualification des joueurs (ses).

La FFVolley communiquera à l'organisateur le 23 mai 2022, au plus tard, la composition des 16 équipes engagées.

1.3.2 Formule sportive

Pour la phase finale à 16 équipes, 4 poules de 4 équipes seront constituées.

Les 2 équipes classées 1 et 2 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau A.

Les 2 équipes classées 3 et 4 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau B.

Puis ½ finales croisées et finales pour les classements de 1 à 4, 5 à 8, 9 à 12, 13 à 16.

La formule sportive pourra varier en fonction du nombre de terrains à disposition et des contraintes horaires.

Un tirage au sort des poules sera effectué dans le mois précédent la manifestation, dans les locaux de la FFVolley.

Toutes les rencontres se joueront en deux sets gagnants de 25 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure), set décisif de 15 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure).

Les rencontres se joueront sur des filets d'une hauteur de 2,35 mètres. Application des règles officielles du volley 6x6, avec une dimension du terrain de 18Mx9M.

1.3.3 Classement :

Le classement final de la phase finale de la Coupe de France Compet'lib est déterminé après les poules de tableau, les ½ finales et la finale.

1.4. CALENDRIER

Dates/période	Etape	Moyens de communication
Octobre 2021	Diffusion de l'information aux clubs, Comités Départementaux, Liges Régionales	Email aux Liges, Comités et clubs et mise en ligne sur le site de la FFVolley
Janvier 2022	Envoi, par les Comités Départementaux, à la FFVolley des équipes engagées en phase départementale.	Email, courrier
Pour le 11 avril 2022	Envoi, par les Comités Départementaux, aux Liges, des équipes qualifiées aux phases régionales	Email, courrier
Pour le 2 mai 2022	Envoi, par les Liges, à la FFvolley, des équipes qualifiées à la phase finale	Email, courrier, à la FFvolley
10 mai 2022	Ajustement de la liste des équipes participant à la phase finale	Email
23 mai 2022	Envoi par la FFvolley à l'organisateur de la liste des équipes participant à la phase finale	Email
7 juin 2022	Envoi par la FFvolley à l'organisateur de tous les supports de communication (banderoles, kakémonos).	Courrier – transporteur
7 juin 2022	Envoi par la FFvolley à l'organisateur des ballons nécessaires à la compétition	Courrier – transporteur
juin 2022	Finale Coupe de France Compet'lib	

1.5. INTERVENANTS

1.5.1 Composition des équipes

Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueurs ou joueuses.

La mixité est obligatoire : 1 licenciée ou 1 licencié, au minimum obligatoire sur le terrain, hors libéro.

Rappel : les joueurs (euses) sont licenciés :

- compet'lib (en cas de double licence, impossibilité de participer si évolution dans un championnat régional ou national)

- volley (hors pratique au niveau régional et national),
- pass compet'lib pour un licencié affinitaire.

La liste définitive des joueurs et joueuses de chaque équipe devra être communiquée par les délégations à leur ligue d'origine, pour transmission à la FFvolley, pour le 2 mai 2022.

1.5.2 Superviseur

Le superviseur désigné par la fédération coordonne l'ensemble des préparatifs de la compétition.

Si le besoin s'en fait sentir, il animera la réunion technique préalable à la compétition.

Il sera présent tout au long de la compétition afin de s'assurer que l'organisation est conforme aux règlements.

Après la compétition, il rédigera un rapport résultant de l'observation du déroulement de l'évènement et faisant état des éventuels points d'amélioration qui sera remis à l'organisateur local.

1.5.3 Arbitres

La CCA, en collaboration avec la CRA organisera l'arbitrage, en faisant appel à des arbitres locaux.

Le superviseur, aura la responsabilité, sur place, de coordonner la désignation des arbitres et marqueur.

1.5.4 Autres officiels (Président FFvolley, ...)

La FFvolley sera représentée pendant la compétition par une ou plusieurs personnes dont le nombre, les noms et les modalités de transport seront communiqués à l'organisateur local au moins un mois avant la compétition par la FFvolley.

2. HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORTS

2.1. HEBERGEMENT

2.2.1 Equipes

L'hébergement (deux nuitées pour chaque équipe composée de 10 joueurs maximum et 1 encadrant) est pris en charge par la FFvolley, avec un plafonnement à 500€.

L'organisateur proposera aux équipes une liste d'établissements pouvant accueillir les équipes : hôtels, camping.

2.1.2 Officiels

L'hébergement des officiels est à la charge de La FFvolley.

2.2 RESTAURATION

2.2.1 Restauration des équipes :

La FFvolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge :

- le repas des équipes du vendredi soir, du samedi midi, du dimanche midi.
- la soirée festive, ou l'accès aux matchs VNL de l'équipe de France, pour les équipes, le samedi soir.

Les délégations doivent informer l'organisateur local de certaines spécificités concernant les régimes alimentaires des participants. Si l'organisateur n'est pas informé 1 mois avant le début de la compétition, le surcoût éventuel sera à la charge de la délégation.

L'organisateur local veillera en outre, à fournir une quantité d'eau suffisante aux équipes pour toute la durée de la compétition. L'usage des gourdes est obligatoire mais nécessitera un point d'eau potable dans les gymnases pour les alimenter.

2.2.2 Restauration des officiels

La FFVolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge le repas des officiels.

2.3. TRANSPORTS

2.3.1 Transports jusqu'au site de compétition

Toutes les délégations doivent se rendre par leurs propres moyens et à leur charge sur le lieu de la compétition.

2.3.2 Transports locaux

Les équipes doivent prévoir leurs déplacements du site de la compétition aux hébergements et à la salle de compétition de la ligue mondiale.

3. PROTOCOLE

3.1. PROTOCOLE SPORTIF

Avant chaque match, 10 minutes d'échauffement seront allouées aux équipes. Fournitures ballons ? Quelles règles (4, 5....)

3.2. CEREMONIE DE CLOTURE

La FFvolley et l'organisateur local devront prévoir l'organisation de la cérémonie de clôture et la remise des récompenses collectives et individuelles.

La cérémonie de clôture se déroulera selon le protocole suivant :

- Discours des officiels
- Remises des récompenses collectives
- Remises des récompenses individuelles
- Réception en fin de compétition.

3.4. RECOMPENSES

La FFvolley se chargera de l'achat des récompenses pour les 3 premières équipes au classement :

- L'équipe vainqueur de la Coupe de France Compet'lib gagne un trophée. Un maillot de l'équipe de France sera offert à chaque membre de la délégation de l'équipe.
- Les équipes classées 2 et 3 recevront une médaille pour chaque membre de la délégation



La FFvolley doit prévoir de remettre un tee-shirt dédié à l'évènement à chaque participant de la phase finale de Coupe de France Compet'lib.

4. CONDITIONS FINANCIERES

Les inscriptions aux phases départementales et régionales sont gratuites.

La participation aux frais d'organisation de la phase finale de la compétition s'élève à 500€ pour 10 joueurs ou joueuses, et un encadrant.

Cette participation aux frais d'organisation sera perçue par la FFvolley.

L'organisateur présentera à la fédération un budget prévisionnel de la manifestation.

5. CONTACTS

Organisation logistique :

FFvolley

Organisation sportive :

FFvolley et organisateur local

Communication :

Service communication FFvolley

Finances :

Service comptable FFvolley

Superviseur :

Pierre VOUILLOT – 06 86 94 89 38

pvouillot.cfd@ffvb.o



